

**POLITIQUE D'ÉGALITÉ ENTRE
LES FEMMES ET LES HOMMES DANS LA
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-BRUNO-DE-KAMOURASKA**



DÉCEMBRE 2012

PRÉAMBULE :

L'égalité des femmes et des hommes est un droit fondamental et constitue une valeur essentielle de la démocratie. Malgré tous les acquis des dernières décennies et l'adoption de lois qui garantissent l'égalité de droit, des inégalités persistent au plan social, économique et politique. C'est dans cette optique que l'adoption d'une politique d'égalité vise à établir les balises concrètes qui permettront de préserver les acquis et de progresser encore davantage vers l'égalité. C'est une façon de reconnaître qu'il faut aider le changement à se produire et de témoigner de notre volonté d'y parvenir (Politique d'égalité de la CRÉBSL, mars 2010).

Cette démarche favorise le développement des valeurs suivantes :

- | | |
|-------------------|---------------------------|
| ➤ Ouverture | ➤ Concertation |
| ➤ Démocratie | ➤ Participation citoyenne |
| ➤ Justice sociale | ➤ Solidarité |

1- LE CONTEXTE dans lequel s'inscrit la démarche de se doter d'une politique d'égalité :

1.1 – Une volonté gouvernementale

- La Charte des droits et libertés de la personne
- La politique *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait** et son plan d'action

1.2 – Une volonté régionale

- Politique d'égalité de la CRÉ-BSL
- Entente spécifique pour l'égalité de la CRÉ-BSL

1.3 – Une volonté municipale

- En 2004, la municipalité adoptait un plan de développement. Des consultations auprès de la population sont prévues pour le mettre à jour au début de 2013.
- Le 2 décembre 2008, la Municipalité a adopté la **Charte des valeurs pour des municipalités équitables** proposée par la Table de concertation des groupes de femmes du BSL.
- En juin 2010, la municipalité s'est dotée d'une politique familiale. La démarche a été précédée d'un sondage auprès de la population ayant suscité 71,6% de participation. Elle sera remise à jour au début de 2013.
- Le 16 avril 2011, dans le cadre du **Prix municipalité équitable**, Saint-Bruno-de-Kamouraska s'est vu décerner une mention spéciale pour son dynamisme et ses nombreuses initiatives pour renforcer le lien social et assurer plus d'égalité et d'équité entre les citoyennes et les citoyens de toutes générations.
- La démarche MADA est en cours et sera adoptée au début de 2013.

Par conséquent, une politique d'égalité reposant sur le **principe fondateur** suivant : *que notre vision du développement se base sur l'atteinte d'une plus grande égalité entre les hommes et les femmes* y trouve tout naturellement sa place.

2 – LE PORTRAIT (état de la situation)

2.1- Quelques éléments dressant un portrait socio-économique de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska:

- Saint-Bruno-de-Kamouraska se démarque par son image dynamique, sa population fière et accueillante, ainsi que l'enthousiasme de son administration municipale. Le comité Action communautaire y est très actif.
- D'après les données du recensement 2011, la population totale est de 534 personnes. 65 personnes vivent seules et 25 d'entre elles ont plus de 65 ans. Sur un total de 155 familles, 25 sont des familles monoparentales et 20 d'entre elles sont dirigées par une femme.
- D'après les données du recensement 2006, 225 personnes sont considérées inactives dont 155 femmes (69%), Le taux d'emploi est de 63,6% pour les hommes et 27,9% pour les femmes. Sur un total de 115 personnes ayant déclaré des heures de travail non-rémunérées reliées aux soins ou à l'aide aux personnes âgées, 70 sont des femmes (61%)
- La municipalité compte plusieurs installations sportives, une bibliothèque informatisée, un centre d'accès communautaire informatique (CACISB), une salle intergénérationnelle et une salle communautaire.
- Plusieurs services de proximité sont présents : poste d'essence et dépanneur, résidence pour personnes âgées, popote roulante, bureau de poste, église, école primaire, transport collectif.

Indice de développement de la Municipalité en 2006 : -2,90 selon le MAMROT. L'indice moyen pour le Québec est égal à 0; la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska n'est donc pas considérée dévitalisée (l'indice doit être inférieur à -5,0)

2.2– La place qu'occupent les femmes et les hommes dans les différentes organisations en 2012 :

- Le conseil municipal compte 5 conseillères et sa composition est très diversifiée.
- Les femmes sont très bien représentées au niveau des comités, organismes et commerces.

3 - POLITIQUE D'ÉGALITÉ DE LA MUNICIPALITÉ

3.1 – Le but :

En adoptant une politique d'égalité, la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska s'engage à se donner les moyens de favoriser l'atteinte d'une égalité réelle (mêmes droits, mêmes responsabilités, mêmes possibilités) entre les hommes et les femmes de sa collectivité.

3.2 – Les objectifs poursuivis :

Selon les différents champs de compétence municipale :

La Gouvernance (Conseil municipal, comités de travail, les décisions, les communications, etc.)

- Favoriser la participation citoyenne, tant des femmes que des hommes afin de briser l'isolement et de renforcer le sentiment d'appartenance
- Viser la parité sur les comités et les instances de décision
- Augmenter la cohésion et la concertation entre les organismes et assurer une communication efficace à tous les niveaux

- S'impliquer dans les différents comités en place de façon à mieux connaître les besoins des différentes couches de la population et de s'assurer que les retombées sociales, économiques, régionales et locales du développement social et économique bénéficient également aux femmes et aux hommes.

La Municipalité en tant qu'employeur :

- Poursuivre l'application des mesures de conciliation famille- travail- implication sociale
- Assurer l'intégration du principe de l'égalité et de l'équité aux pratiques de gestion des ressources humaines de la Municipalité

Les services offerts par la Municipalité :

- Tenir compte des réalités et des différences entre les femmes et les hommes dans l'offre de services, de programmes et de mesures
- Assurer l'équité et l'accessibilité hommes/femmes dans l'offre de services

3.3 – Les pistes d'action

- Utiliser l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) pour bénéficier de données sexuées dans l'interprétation des résultats obtenus lors de sondages, consultations et pour mesurer l'impact des décisions prises
- Utiliser les principes de la rédaction épiciène afin d'être plus inclusif dans les communications
- Tendre à demeurer une communauté accueillante pour toutes et tous en offrant une qualité de vie à prix abordable, en favorisant des services accessibles localement et en offrant une panoplie d'activités pour tous les âges et les goûts, entre autre pour attirer et retenir de nouveaux arrivants.
- Reconnaître publiquement l'apport des bénévoles dans l'organisation d'activités et la participation à des comités.
- Continuer à être pro-actif dans la recherche de solutions pour assurer la sécurité de la population sur le territoire de la municipalité

3.4 - Les engagements de la Municipalité

La Municipalité s'engage à :

- Élaborer, mettre en œuvre, évaluer un plan d'action pour l'égalité hommes-femmes
- Nommer une personne responsable de l'application de la politique d'égalité et du suivi du plan d'action
- Reconnaître l'expertise et collaborer avec la Table de concertation des groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent et le Centre- Femmes La Passerelle du Kamouraska pour les questions reliées à l'égalité et aux conditions de vie des femmes.
- Sensibiliser les partenaires et la population aux avantages d'une culture de l'égalité dans la vie de la communauté et l'intégrer dans les politiques à venir (politique familiale, plan de développement ...).

CONCLUSION

La Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska est déjà sensibilisée à la question de l'égalité.

Par conséquent, afin d'assurer le succès de la politique d'égalité, trois principes seront mis de l'avant :

- Volonté commune d'agir
- Communication efficace
- Adhésion des partenaires et de la population à la politique d'égalité

RÉFÉRENCES :

- MCCCCF, *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait, Politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes*, 2006 et Plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2011-2015
- CRÉ du Bas-Saint-Laurent, *Politique d'égalité entre les femmes et les hommes*, mars 2010
- Réseau des Tables régionales de groupes de femmes du Québec, *L'implantation d'une politique d'égalité : Guide d'accompagnement à l'intention des partenaires de l'égalité dans les diverses instances régionales*, février 2009
- Politique d'égalité entre les femmes et les hommes, guide d'implantation, Table de concertation des groupes de femmes de G.I.M., novembre 2011
- Pour une gouvernance équitable, Guide de mise en œuvre d'une politique d'équité de représentation hommes /femmes, RÉCIF 02 Table de concertation des groupes de femmes Saguenay-lac-St-Jean, 2011
- Politique d'égalité de la Municipalité de Sayabec, novembre 2011
- Statistique Canada, Profil des communautés et Recensement de la population de 2006 et 2011
- Politique familiale, Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska, 2010